



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-49673>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **24-49673**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg (67)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 57850568700058

Ville : Strasbourg

Code postal : 67004

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 67

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.sers.eu>

Identifiant interne de la consultation : 5800XNettoyage

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Eric Hartweg, Directeur Général

Adresse mail du contact : sers@sers.eu

Numéro de téléphone du contact : +33 0388378888

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Une visite du site est obligatoire. Les candidats auront à produire un dossier dématérialisé complet comprenant les pièces suivantes : Au titre des pièces relatives à la candidature -Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : Lettre de candidature DC1 (ou équivalent) et déclaration sur formulaire DC2 (ou équivalent) dûment complétée, et accompagnée des documents qui y sont mentionnés ; OU Document Unique de Marché Européen (DUME) sous forme électronique ; - Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - L'attestation d'assurance « Responsabilité Civile » en cours de validité. - Les certificats de qualification : la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des

références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. - Une note précisant les qualifications, moyens logistiques et humains généraux de l'entreprise. - Une liste de références exécutés au cours des cinq dernières années avec des exemples de prestations comparables à celles de la présente consultation

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou plusieurs opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il devra justifier des capacités de ce ou de ces opérateurs économiques et du fait qu'il en dispose pour l'exécution du marché (pour ce faire, il produira un engagement écrit du ou des opérateurs économiques). L'ensemble de ces pièces et documents devra être rédigé en langue française. Les documents émanant des administrations étrangères devront être traduits.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Au titre de l'offre Un projet de marché comprenant toutes les pièces suivantes : 1 l'acte d'engagement et ses annexes, à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaires du contrat. Sa signature électronique est obligatoire dès le dépôt de l'offre ; 2 la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) dûment complétée ; 3 le Bordereaux des Prix Unitaires (BPU) dûment complété ; 4 un mémoire technique contenant une proposition complète et détaillée pour la réalisation de chacune des prestations sur les lieux d'intervention, décrites dans le CCTP, incluant notamment : • le matériel et produits utilisés, • la méthodologie utilisée au titre de l'autocontrôle et modalités du contrôle qualité, • La composition de l'équipe terrain qui sera mobilisée pour ces missions, • Une note d'intention traduisant la compréhension des enjeux, ambitions, priorités et résultats attendus en regard des objectifs visés au CCTP. 5 L'attestation de visite prévue à l'article 2.12 ci-avant.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Jugement des candidatures Pour le jugement des candidatures, le Pouvoir adjudicateur éliminera les candidats dont le dossier est incomplet et/ou dont les garanties professionnelles, techniques et financières seront jugées insuffisantes. Jugement des offres Pour le jugement des offres, le Pouvoir adjudicateur s'appuiera sur les critères pondérés suivants : A Prix des prestations : 60 points (Offre entreprise la moins disante du lot / offre de l'entreprise) x 60 Pour l'appréciation de ce critère, seul le montant forfaitaire annuel figurant à l'article 3.1 de l'acte d'engagement sera pris en compte. B Valeur technique : 35 points Pour l'appréciation de ce critère, seront pris en compte les éléments suivants : o Organisation et gestion de la prestation (moyens humains et matériels détaillés). o Formation du personnel dédié au marché et leur expérience dans le domaine de compétence du marché o Volume horaire proposé pour l'exécution de la prestation, organisation des remplacements lors de congés. o Encadrement des équipes, procédures de contrôle et mesure de la qualité, moyens de vérification de l'exactitude et de la qualité des prestations, par rapport au cahier des charges. o Qualité des produits utilisés quant à leur efficacité et leur faible atteinte à l'environnement. C Critère d'insertion sociale : 5 points Selon le nombre d'heure d'insertion proposé par le candidat dans l'acte d'engagement (art. VI).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de Nettoyage du Bâtiment Explora au sein du campus des technologies médicales Nextmed à Strasbourg

Code CPV principal - Descripteur principal : 90910000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Procédure adaptée ouverte conformément au 1° de l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique. Après avoir sélectionné les candidatures, le Pouvoir adjudicateur examinera les offres. Une négociation pourra alors être entamée si nécessaire dans la perspective de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, à l'aide des critères énoncés ci-après à l'article 4. Le marché pourra toutefois être attribué sans négociation. Le présent marché comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles d'une année supplémentaire chacune. Il est expressément précisé qu'il ne sera accordé aucune indemnité d'attente ou de dédit en cas de retard dans l'affermissement ou de non-affermissement de l'une ou l'autre des tranche(s) optionnelle(s)

Lieu principal d'exécution du marché : Strasbourg 67000

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Se reporter au Règlement de la consultation pour les détails

Autres informations complémentaires : Pouvoir adjudicateur : La SAS MEDTECH STRASBOURG ayant son siège social au 10 rue Oberlin – BP 20165 – 67004 STRASBOURG représentée par la SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DU RHIN SUPERIEUR - S.E.R.S. Délai d'exécution Date prévisionnelle de démarrage des prestations : Lundi 01/07/2024 La durée de la tranche ferme du présent marché est fixée à 12 mois à compter de sa date de notification. En tranche optionnelle 1, il est convenu d'une durée supplémentaire de 12 mois. En tranche optionnelle 2, il est convenu d'une durée supplémentaire de 12 mois (en sus de celle ayant le cas échéant été mise en œuvre par affermissement de la tranche optionnelle 1). Les décisions du pouvoir adjudicateur d'affermir ces tranches optionnelles interviendront au plus tard : • pour la tranche optionnelle 1, un mois avant l'échéance de la tranche ferme ; • pour la tranche optionnelle 2, deux mois avant l'échéance de la tranche optionnelle 1. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le présent marché comporte une clause de promotion de l'emploi comme critère de jugement des offres et comme condition d'exécution du marché. Les candidatures et les offres sont à communiquer par voie électronique exclusivement. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée. Les dispositions applicables aux dossiers de candidatures et d'offres dématérialisées (notamment la signature électronique) figurent en annexe au règlement de la consultation. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire de Nancy Rue Général Fabvier, 54035 Nancy Les recours peuvent être introduits sur le fondement : - soit de l'article 2 de l'ordonnance n° 2009-515 du 7/5/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, avant la conclusion du contrat (référé précontractuel) - soit de l'article 11 de ladite ordonnance (référé contractuel), au plus tard le 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou en l'absence de la publication de l'avis d'attribution, jusqu'à l'expiration d'un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2024